

note

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'utilisation de l'Extranet de l'ADU du Pays de Montbéliard. L'accès à l'Extranet est conditionné à l'octroi d'un mot de passe nominatif, communiqué à une personne physique dénommée ici « utilisateur », et dont la détention vaut engagement personnel à respecter l'ensemble des clauses précisées dans les présentes conditions générales. Celles-ci sont susceptibles d'être modifiées par l'ADU à tout moment.

1. Utilisation illicite ou interdite

L'Extranet est un service mis en place par l'ADU à destination de ses partenaires. Toutes les informations contenues sur l'Extranet ne sont fournies qu'à titre indicatif. L'ADU ne peut voir sa responsabilité engagée du fait du contenu du site ou de l'utilisation incorrecte du site ou de son contenu.

Toute utilisation de l'Extranet susceptible de porter atteinte aux intérêts ou à l'image de l'ADU est absolument interdite.

Chaque utilisateur s'engage à ne pas faire usage des éléments issus de l'Extranet à des fins commerciales, illicites ou interdites par les mentions légales et contractuelles des producteurs de données.

Le non-respect par l'utilisateur des règles de confidentialité et sécurité énoncées dans les présentes conditions générales emporte la résiliation de plein droit du présent contrat, et entraînera le cas échéant la mise en œuvre de la responsabilité civile et pénale des personnes ayant commis des faits délictueux.

2. Responsabilité de l'utilisateur

Toutes les informations fournies par l'utilisateur lors de son enregistrement doivent être garanties exactes et complètes.

L'utilisateur est seul responsable de la conservation du caractère confidentiel du mot de passe qui lui permet d'accéder à sa page personnelle et aux données se rapportant à son compte et aux services proposés par l'Extranet.

L'utilisateur s'engage à signaler à l'ADU toute perte, détournement ou utilisation non autorisée de ses éléments d'accès à l'Extranet (identifiant, mot de passe). En tout état de cause, l'utilisateur reste toujours responsable de l'usage qui est fait de son compte, par lui-même ou une tierce personne.

L'utilisateur s'engage à indemniser l'ADU pour tous dommages et intérêts, indemnités et frais de toute nature que l'ADU pourrait être amenée à verser en raison d'une utilisation détournée de l'outil ou de toute autre utilisation sous la responsabilité de l'utilisateur.

3. Restriction d'accès

L'ADU se réserve le droit de refuser à toute personne, l'accès à tout ou partie de l'Extranet, unilatéralement et sans notification.

4. Garanties et limitations de responsabilité

L'utilisateur reconnaît et accepte expressément que l'utilisation de l'Extranet qu'il fera sera du ressort de sa propre responsabilité. L'outil lui est fourni par l'ADU sur la base d'un service « en l'état » et accessible en fonction de sa disponibilité. L'ADU ne fournit aucune garantie expresse ou implicite.

Tous les éléments téléchargés ou obtenus de toute autre manière lors de l'utilisation du service le sont sous la responsabilité de l'utilisateur. Lui seul sera tenu pour responsable de tout dommage subi par son ordinateur ou toute perte de données consécutives au téléchargement de ces éléments.

L'utilisateur ne peut, en aucun cas, reproduire, modifier, transmettre, publier, distribuer, concéder sous licence ou vendre, sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit, tout ou partie de ce site sans l'autorisation écrite préalable de l'ADU.

L'ADU met en œuvre tous les moyens mobilisables pour publier sur le site des informations qui, à sa connaissance, sont à jour. Elle ne garantit pas pour autant la précision, l'exhaustivité de telles informations qui relèvent notamment de la responsabilité des producteurs de données initiaux.

L'ADU ne peut garantir que le site sera en permanence complet et mis à jour à tout égard. L'ADU peut être amenée à apporter, à tout moment et sans avertissement, des améliorations et/ou des modifications à ce site.

De manière générale, l'ADU ne peut, en aucun cas, être tenue pour responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de l'Extranet ou de l'impossibilité de l'utiliser pour quelque raison que ce soit, que cette responsabilité soit ou non contractuelle, délictuelle ou quasi-délictuelle, ou qu'elle soit fondée sur une responsabilité sans faute ou autre, et cela quand bien même l'ADU aurait été prévenue de l'éventualité de tels dommages.

5. Politique en matière de protection de la vie privée et en matière de confidentialité

Lors de son enregistrement au moyen du formulaire d'inscription, certaines données personnelles concernant l'utilisateur sont collectées et traitées : noms, prénoms, adresse email, organisme, service, fonction, téléphone et ensemble de l'information concernant les pages consultées... L'ADU a défini une politique claire et précise de protection de ces données personnelles, en conformité avec les dispositions légales applicables en la matière. Ces données personnelles seront utilisées par les gestionnaires du système d'information de l'ADU pour gérer leur connexion, établir des statistiques d'utilisation de l'Extranet (pour une meilleure évolution de l'outil), et intégrer ces coordonnées dans la base contacts de l'ADU si celle-ci n'y paraissent pas au moment de la délivrance d'un code d'accès. Ces coordonnées ne seront accessibles que par les personnes autorisées à l'ADU.

Dans un souci de sécurité, l'utilisateur autorise l'ADU à vérifier et conserver les données techniques nécessaires à l'accès à ses pages personnelles.

L'utilisation de ces données à caractère personnel relatives à l'Extranet est soumise à la loi du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (voir l'extrait ci-dessous).



**Loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés - Chapitre 5
– Section 1 - Article 32**

I. - La personne auprès de laquelle sont recueillies des données à caractère personnel la concernant est informée, sauf si elle l'a été au préalable, par le responsable du traitement ou son représentant :

- 1° De l'identité du responsable du traitement et, le cas échéant, de celle de son représentant ;
- 2° De la finalité poursuivie par le traitement auquel les données sont destinées ;
- 3° Du caractère obligatoire ou facultatif des réponses ;
- 4° Des conséquences éventuelles, à son égard, d'un défaut de réponse ;
- 5° Des destinataires ou catégories de destinataires des données ;
- 6° Des droits qu'elle tient des dispositions de la section 2 du présent chapitre ;
- 7° Le cas échéant, des transferts de données à caractère personnel envisagés à destination d'un État non membre de la Communauté européenne.

Lorsque de telles données sont recueillies par voie de questionnaires, ceux-ci doivent porter mention des prescriptions figurant aux 1°, 2°, 3° et 6°.

II. - Toute personne utilisatrice des réseaux de communications électroniques doit être informée de manière claire et complète par le responsable du traitement ou son représentant :

- de la finalité de toute action tendant à accéder, par voie de transmission électronique, à des informations stockées dans son équipement terminal de connexion, ou à inscrire, par la même voie, des informations dans son équipement terminal de connexion ;

- des moyens dont elle dispose pour s'y opposer.

Ces dispositions ne sont pas applicables si l'accès aux informations stockées dans l'équipement terminal de l'utilisateur ou l'inscription d'informations dans l'équipement terminal de l'utilisateur :

- soit a pour finalité exclusive de permettre ou faciliter la communication par voie électronique ;
- soit est strictement nécessaire à la fourniture d'un service de communication en ligne à la demande expresse de l'utilisateur.

III. - Lorsque les données à caractère personnel n'ont pas été recueillies auprès de la personne concernée, le responsable du traitement ou son représentant doit fournir à cette dernière les informations énumérées au I dès l'enregistrement des données ou, si une communication des données à des tiers est envisagée, au plus tard lors de la première communication des données.

Lorsque les données à caractère personnel ont été initialement recueillies pour un autre objet, les dispositions de l'alinéa précédent ne s'appliquent pas aux traitements nécessaires à la conservation de ces données à des fins historiques, statistiques ou scientifiques, dans les conditions prévues au livre II du code du patrimoine ou à la réutilisation de ces données à des fins statistiques dans les conditions de l'article 7 bis de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Ces dispositions ne s'appliquent pas non plus lorsque la personne concernée est déjà informée ou quand son information se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés par rapport à l'intérêt de la démarche.

IV. - Si les données à caractère personnel recueillies sont appelées à faire l'objet à bref délai d'un procédé d'anonymisation préalablement reconnu conforme aux dispositions de la présente loi par la Commission nationale de l'informatique et des libertés, les informations délivrées par le responsable du traitement à la personne concernée peuvent se limiter à celles mentionnées au 1° et au 2° du I.



V. - Les dispositions du I ne s'appliquent pas aux données recueillies dans les conditions prévues au III et utilisées lors d'un traitement mis en oeuvre pour le compte de l'Etat et intéressant la sûreté de l'État, la défense, la sécurité publique ou ayant pour objet l'exécution de condamnations pénales ou de mesures de sûreté, dans la mesure où une telle limitation est nécessaire au respect des fins poursuivies par le traitement.

VI. - Les dispositions du présent article ne s'appliquent pas aux traitements de données ayant pour objet la prévention, la recherche, la constatation ou la poursuite d'infractions pénales.

6. Droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition

Conformément à la législation relative à la protection de la vie privée, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent. Il dispose également du droit de s'opposer gratuitement au traitement de ces données. Il peut également demander à faire supprimer son compte de connexion à l'Extranet.

L'utilisateur peut les exercer : soit en adressant un courrier à : Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard, 8 avenue des Alliés, BP 98407, 25208 MONTBELIARD cedex, soit en adressant un courrier électronique à l'adresse contact@adu-montbeliard.fr.

7. Disclaimer e-mails

Tous les e-mails concernant l'Extranet sortant de l'ADU seront pourvus du disclaimer ("avertissement") suivant:

<< Ce message et ses annexes peuvent contenir des informations confidentielles protégées par des droits de propriété intellectuelle ou d'autres droits et est destiné à l'usage exclusif du destinataire. Il est strictement interdit de copier, altérer ou adresser ce message ou son contenu à toute autre personne sans le consentement préalable de l'ADU. Si ce message ne vous est pas destiné, merci d'en informer l'expéditeur et de le supprimer de votre système. L'ADU n'est responsable d'aucun dommage direct ou indirect découlant d'erreurs, d'inexactitudes, de toute perte de texte dans ce message, de l'usage non autorisé, de la transmission, de la copie ou de la modification de celui-ci ou de tout virus qui aurait été transmis par son biais. Ce message ne constitue aucun engagement de la part de l'ADU, sauf si cela est expressément convenu par ailleurs entre le destinataire du message et l'ADU. >>

L'utilisateur reconnaît avoir lu, compris, et approuvé l'ensemble des dispositions contractuelles, accepte pleinement leur contenu et reconnaît être lié par la totalité de leurs dispositions.

